



CONCOURS :2025-08

La municipalité de Tadoussac est à la recherche d'une ou d'un agent de circulation routière.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ✓ Taux horaire selon la convention collective en vigueur : **22,16\$ `25.46\$**
- ✓ Horaire variable (8 h à 20 h 4 jours de travail, 3 jours de congé)
- ✓ Dimanche au samedi
4 juin au 17 octobre 2025
- ✓ Paie versée à toutes les semaines
- ✓ Accès au programme d'aide aux employés
- ✓ Stationnement gratuit

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste, en mentionnant le numéro du **concours 2025-08**, par courriel à l'adresse suivante:

direction@tadoussac.com

Date limite pour postuler :

Au plus tard le 18 avril 2025.

MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC

Steeve Arbour,
Directeur général par intérim
162, rue des Jésuites
Tadoussac, G0T 2A0
Tél : 418 235-4446 Poste 1002

APPEL DE CANDIDATURES AGENT (E) DE CIRCULATION ROUTIÈRE

AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE

SAISONNIER (40 HEURES)

TEMPS PLEIN

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du responsable de port et du chef d'équipe, l'agent (e) d'information et de la circulation routière aura, sans s'y limiter, à réaliser les tâches suivantes :

- Contrôler la circulation routière en période d'achalandage sur la route 138, sur le tronçon d'attente des traversiers, s'il y a lieu;
- Assurer la propreté des lieux concernés;
- Toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES

- Avoir 18 ans et plus;
- Posséder un permis de conduire de classe 5 (atout);
- Avoir une bonne forme physique;
- Avoir une attitude positive, même sous pression;
- Avoir de l'entregent, du jugement et de l'autonomie;
- Facilité à travailler en équipe.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Excellent français oral;
- Anglais fonctionnel.

NOTE :

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées